



**NOTICE D'INFORMATION 2021-06
STAGE D'INITIATION "LONGE-COTE" à SARZEAU
(du vendredi 17 au dimanche 19 septembre 2021)**

Cette initiation à la pratique du LONGE-COTE est ouverte aux adhérents d'AVF ANTONY, inscrits aux activités Rando, Marche Nordique, Bungy-Pump et titulaires de la licence FFRP 2021 ou 2022 avec assurance minimale IRA

Nombre de participants : 12 au minimum, 30 au maximum

Dates : **du vendredi 17 septembre au dimanche 19 septembre 2021.**

Déplacements basés sur l'utilisation des voitures personnelles avec co-voiturage.

PROGRAMME

Il s'agit d'une session d'initiation à la pratique de la marche aquatique communément appelée le "longe-côte".

L'activité et l'hébergement se dérouleront à SARZEAU(56370) ou dans ses environs immédiats, c'est-à-dire à proximité du Golfe du Morbihan

Cette session est organisée en partenariat avec le Club de Randonnée PROMENEURS DE RHUYS, affilié comme AVF ANTONY à la FFRP.

Deux séances d'initiation au "Longe-côte marche aquatique" (LCMA) seront proposées aux participants

-l'une, le samedi 18 septembre

-l'autre, le dimanche 19 septembre au matin.

Elles seront encadrées par les animateurs du Club PROMENEURS DE RHUYS formés à l'animation de cette pratique.

HEBERGEMENT

L'hébergement est prévu en ½ pension au :

Centre d'accueil "Maison Marine Marie Le Franc", Banastère, 56370 SARZEAU _ Tel : 02 97 67 42 19.

Hébergement prévu en chambres Double ou Twin. Quelques Chambres single possibles.

Arrivée vers 16h00 le vendredi 17 septembre

Départ vers 10h00 (au maxi 14h00) le 19 septembre

AVF ANTONY a demandé la fourniture de draps .

Les participants auront à assurer la fourniture de leur pique-nique du midi.

CONTRIBUTION AU COUT DE L'HEBERGEMENT ET DE L'INITIATION

Cette contribution est fixée à 100,00 par personne en Ch double ou Twin pour la durée de la session

Majoration de 20,00 € en Ch single pour la durée de la session.

Antony le 3 juin 2021.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. (environ 1000 kms y compris aller-retour et trajets sur place). Péages: environ 80 €/R selon itinéraire. Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place).

Ce séjour se fait hors cadre immatriculation tourisme et il ne sera pas proposé d'assurance complémentaire. Les transports sont à la charge des participants. L'organisation du co voiturage et de l'hébergement en chambre twin est à la charge des participants eux mêmes

PREINSCRIPTIONS

Les adhérents qui ont répondu à une enquête faite fin mai 2021, via ASKABOX, sont considérés comme préinscrits (32 personnes)

INSCRIPTIONS.

AVF ANTONY enverra par mail aux 30 premiers préinscrits, la présente notice d'information en leur proposant une inscription, sous 8 jours, via un lien qui sera précisé dans le mail.

Il leur sera proposé de régler leur contribution prioritairement par Carte Bancaire. A défaut un paiement par chèque adressé à AVF ANTONY restera possible.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

En cas d'annulation, les contributions versées resteront acquises à AVF ANTONY.

L'Adhérent qui annulera son inscription pourra céder son ticket d'accès à un autre Adhérent figurant dans la liste de préinscrits à des conditions financières qu'il leur appartiendra de régler entre eux.

AVF ANTONY devra être informé par le preneur de cet échange.

RECOMMANDATIONS

Des combinaisons (shorty pour la saison) et chaussures d'eau sont nécessaires (non fournies)

Il est recommandé aux participants de se munir de serviettes de toilette qui ne seront pas fournies par l'Hébergeur et qui pourront se révéler utiles à l'issue de chaque épisode "Longe-Côte"

Responsables du groupe AVF ANTONY: Jean Claude Pichon et Clara Menasse

Conditions générales de vente et notice assurances consultables à la Permanence AVF ou sur le site AVF <http://avfantony.com> /Activités/ Marche-Randonnée/ RANDONNEES PEDESTRES/ conditions générales de vente-notice assurances.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale N° IM075100382 auprès de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.